

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 8 juin 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 6, 7 et 8 juin 2017**

**2017 DEVE 98** Subvention (2 000 euros) à l'association Florimont – Le Château Ouvrier (14e) pour son projet d'agriculture urbaine dénommé Graine de Quartorzien dans le quartier de la Porte de Vanves.

**Mmes Célia BLAUEL et Pénélope KOMITÈS, rapporteures**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 mai 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Florimont – Le Château Ouvrier pour son projet d'agriculture urbaine dénommé Graine de Quartorzien dans le quartier de la Porte de Vanves (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Célia BLAUEL et Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'association Florimont – Le Château Ouvrier dont le siège social est situé 9 place Marcel Paul, 75014 Paris.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association susvisée la convention dont le texte est joint à la présente délibération, fixant les modalités de versement de la subvention.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2017.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**